COMMISSION JEUNES

PROCES VERBAL N° 4 DU 6 NOVEMBRE 2023
MANDAT 2020-2024 - SAISON 2023 / 2024

SOUS LA PRESIDENCE de : M. Eric RAYBAUDI
PRESENTS :
RAYBAUDI Éric ..... Président Commission Jeunes
AZIL Fabien ..... Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Référente Foot à 5
ANDRÉ Romain..... Foot à 5
BOUILLON Benoît ..... Foot à 5 (*en visio*)

ANDRÉ Jean-Paul ..... Référent Foot à 8 (*arrivée 19h20*)
ANDRIES Céline ..... Foot à 8 (*en visio*)
PERRIN Thibault ..... Foot à 8

BRASTEL Aurélie ..... Référente Commission PEF

EXCUSÉS :
CHARLES Inès ..... Commission PEF

Eric RAYBAUDI, Président de la Commission Jeunes ouvre la séance à 19h00.

I/ APPROBATION PROCES-VERBAL

Le Procès-Verbal N°3 du 16 octobre 2023 est approuvé

II / VIE DU DISTRICT

1/ AG DU DISTRICT DU 31 OCTOBRE 2023

Eric RAYBAUDI informe les membres de la commission des travaux de l'AG impactant la commission. Fabien AZIL présente le diaporama qui a servi de support à son intervention.

L'ensemble des membres de la commission adresse des vœux de prompt rétablissement à leur collègue Céline ANDRIES, victime d'une blessure lors de sa participation au dernier rassemblement de Foot en Marchant.

La commission adresse également ses sincères condoléances à la famille de Francis VOGEL, Président du club de JS ST JULIEN.

III / ORGANISER

1/ 2ÈME PHASE CRITÉRIUMS U10-U11 ET CHAMPIONNAT U13 D2

Après avoir pris en compte les résultats de la première phase (*de septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint*), la commission valide l'organisation des calendriers pour la seconde phase (*jusqu'aux vacances de Noël*).

L'idée générale est de commencer à regrouper des équipes de niveau équivalent, tout en essayant de continuer à proposer des regroupements géographiques (*basés sur les « anciens » secteurs Nord-Ouest / Centre et Sud-Est*) pour réduire autant que possible les coûts de déplacement.

2/ RETOUR SUR LA RÉUNION FOOT ANIMATION LGEF

Eric RAYBAUDI et Fabien AZIL font un retour sur la réunion Foot Animation du 20 octobre dernier qui s'est tenue à MOULINS LES METZ sous l'égide de l'Équipe Technique Régionale de la LGEF, et réunissant pour l'ensemble des Districts concernés les Conseillers Techniques Départementaux, des responsables départementaux des Commissions Jeunes Foot Animation et quelques représentants de clubs.

Cette journée a été l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques au sein de chaque District et de lancer des réflexions sur le climat des rencontres, le rythme de la saison et la structuration des instances et des clubs. Prenant en compte que le Foot Animation (*des U6 aux U13*) représente 37% des pratiquants dans le Grand Est, les différents groupes de travail ont planché sur le choix d'une catégorie « reine » pour 2024-2025 et établi une projection pour la future mandature 2025-2028.

3/ CANDIDATURES À L'ORGANISATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS 2024

La commission a reçu deux dossiers de candidature à l'organisation de la Journée Nationale des Débutants du 16 juin 2024, de la part des clubs de :

- ENTENTE SPORTIVE NORD AUBOIS,
  sur les terrains du Stade Marius Jacquard d'Arcis-sur-Aube

- FOOTBALL CLUB NOGENTAIS,
  qui propose une organisation dans l'enceinte du Château de la Motte-Tilly

À la connaissance de la commission, aucun des deux clubs n'a été jusqu'à présent organisateur de la Journée Nationale des Débutants.

Sur la base des éléments présentés par les clubs, les membres de la commission ont échangé sur les avantages et inconvénients de chacune des candidatures avant de procéder à un vote :
FC NOGENTAIS : 5 voix / ENTENTE SPORTIVE NORD AUBOIS : 0 voix / NE SE PRONONCE PAS : 3 voix

Céline ANDRIES, membre de la commission mais licenciée au FC NOGENTAIS n'a pas pris part à la délibération.

La commission transmettra la candidature du FC NOGENTAIS au Comité Directeur du District Aube de Football pour validation. Ses membres invitent le club de ES NORD AUBOIS, dans le cadre d'une potentielle future candidature, à reprendre contact en amont avec la commission pour échanger sur les points à améliorer, qui n'ont pas permis l'attribution cette année.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

La commission a été destinatrice d'un mail du club de MARIGNY ST MARTIN, souhaitant organiser le samedi 11 novembre un plateau U9 sur le thème de l'Armistice. Les membres de la commission adressent leurs félicitations aux organisateurs pour le projet présenté, avec un atelier « *La Guerre pour comprendre l'Armistice* » répondant aux critères du Programme Éducatif Fédéral et mixant techniques footballistiques et compréhension historique.

Jean-Paul ANDRÉ demande des informations sur les suites de l'appel du FCMT en U13 D1 : Eric RAYBAUDI répond qu'un PV publié sur le site du District le 30 octobre précise que le Comité Directeur du District, usant de son droit d'évocation, a infirmé la décision de la Commission d'Appel Départementale, mais que toutefois le club du FC MÉTROPOLE TROYENNE avait encore la possibilité de poursuivre son appel, dans un premier temps au niveau régional.

Fabien AZIL présente aux membres de la commission le détail de l'Opération Mini-Buts de la FFF, qui va être lancée dans quelques jours.

Aucune autre remarque particulière n'étant soulevée par les membres présents, et l'Ordre du Jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21 H 00.

La prochaine réunion est fixée au lundi 11 décembre 2023 à 19h ou sur convocation des membres.

Pour la Commission,

Le Président,
M. Eric RAYBAUDI

Les décisions de la Commission Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours (*ou DEUX jours dans le cadre de l'article 29 des RP du District*) à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (*http://district-aube.fff.fr*) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)